



CATALOGUE  
DE FORMATION  
INTER ET INTRA  
2018

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations,  
*en faveur des personnes en situation de vulnérabilité*  
Membre de l'Association Nationale des CREAI

# LES NOUVEAUTÉS 2018

Afin de traduire, de transmettre et d'accompagner au mieux, le CREAI Centre-Val de Loire innove et s'adapte aux réalités contextuelles ainsi qu'à l'évolution des besoins et pratiques des professionnels de l'accompagnement et de l'encadrement.

Cette année et à la demande de nombreux professionnels, le CREAI Centre-Val de Loire propose un cycle de **conférences-café-débats** de 4 heures programmé dans le catalogue. Il s'agit ici de proposer le point de vue d'un intervenant à partir d'un thème spécifique (conférence), dans un espace convivial (café-rencontres), puis d'envisager un échange collectif de type débat, si possible.

Nous attirons également votre attention sur nos nouvelles activités depuis 2016 : **animation de groupes d'expression et de réflexion entre parents, analyse personnalisée de la pratique professionnelle d'encadrement...**

**De nouvelles formations sont également proposées chaque année, ce qui est le cas en 2018.**

# L'ÉDITO

Depuis 2013, le CREAI Centre-Val de Loire a développé son offre de formation-accompagnement. Malgré un contexte difficile, son activité de formation-accompagnement a fortement augmenté depuis 2016.

Il est aujourd'hui heureux de vous présenter son **catalogue 2018**.

Nous observons et accompagnons depuis les Lois 2000, puis 2010, un secteur social et médico-social en mouvement : nouvelles attentes des professionnels et des personnes accompagnées, écarts entre l'esprit des lois et l'organisation des équipements, appropriation nécessaire de nouveaux principes d'intervention, valorisation indispensable des pratiques existantes et innovantes, tentative de compréhension des enjeux et des méthodes, mise en place de nouveaux outils, quête de lisibilité du sens de l'action globale.

Afin de répondre au mieux à ces enjeux complexes, notre offre de formation-accompagnement se présente, cette année encore, à partir de la spécificité du CREAI Centre-Val de Loire et dans le cadre de formations organisées en « inter » (formations se déroulant dans les locaux du CREAI et réunissant des professionnels de différents établissements) ou en « intra » (formations se déroulant au sein des ESMS et réunissant des professionnels de la même institution).

Cette spécificité, reconnue par de nombreux établissements et services, repose sur **une équipe pluriprofessionnelle de formateurs-consultants expérimentés** (issus des secteurs

social, médico-social et sanitaire, titulaires de diplômes universitaires et riches d'expériences d'accompagnement, de formation, d'encadrement), **une volonté d'être au plus près des professionnels de terrain** (et de participer à leur professionnalisation dans le cadre de la formation continue), **une bonne connaissance des réflexions, enjeux et décisions politiques** en cours et **une expertise s'appuyant sur des missions d'observation-étude**, de conseil-diagnostic, d'animation de groupes de réflexion et de travail départementaux et régionaux.

Blandine Gaillard, assistante administrative et Christophe Lecomte, conseiller technique en charge de la formation continue, se tiennent à votre disposition pour préciser les modalités de contenu et d'organisation et construire avec vous, selon vos besoins, une offre de service personnalisée :

- > **formations, accompagnements, conseils ;**
- >  **journée, cycles courts, cycles longs ;**
- > **analyse des pratiques, « diagnostic-accompagnement », évaluation interne ;**
- > **conférences.**

Vous remerciant pour votre confiance sans cesse renouvelée...

**Séverine Demoustier**  
Directrice du CREAI  
Centre-Val de Loire

# LES INTERVENANTS DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE

**L'accompagnement, le conseil et le soutien technique des professionnels sont les différentes dimensions de la mission de formation qui incombe au CREAI Centre-Val de Loire, à partir de son expertise (qu'il tire notamment de l'ensemble de ses missions et de leur articulation) et en assurant une cohérence globale de ses interventions et une coordination de ses intervenants, qu'ils soient permanents salariés ou vacataires.**

Pour ce faire, il a fidélisé une équipe de formateurs expérimentés, autour de son projet politique, de sa philosophie d'action et d'une éthique de l'accompagnement, mais aussi au moyen de suivi régulier des actions de formation, et de rencontres entre vacataires et équipes de permanents.

Les formateurs du CREAI sont systématiquement issus des secteurs social, médico-social et sanitaire, riches d'une longue expérience de l'accompagnement et/ou de l'encadrement, de la formation et titulaires de diplômes universitaires en sciences humaines.

Cette équipe à dimension humaine, stable et dynamique, mutualise ses ressources, ses savoir-faire, ses compétences, ses expertises et expériences croisées afin de répondre au mieux aux demandes de formation.

Les formateurs du CREAI Centre-Val de Loire, se mettent systématiquement en contact avec les directions d'établissements et services et ce, en amont de la formation. Cet échange permet de préciser le programme de la formation ainsi que les modalités d'organisation.

Blandine Gaillard, assistante administrative et Christophe Lecomte, conseiller technique en charge de la coordination des formations-accompagnements, coordonnent l'ensemble du dispositif.

<b>BAZIREAU Marie-Renée</b>	Éducatrice Formatrice en travail social Titulaire d'un Diplôme Universitaire de la Pratique Sociale
<b>CHOPLIN Jacki</b>	Éducateur Formateur en travail social Titulaire d'un DEES en sciences de l'éducation et de la formation Docteur en sciences humaines
<b>DEMOUSTIER Séverine</b>	Directrice du CREAI Centre-Val de Loire Formatrice Titulaire d'un DESS en sciences politiques
<b>GUILLAUME Régine</b>	Éducatrice Spécialisée Formatrice en travail social Titulaire d'une Maîtrise en Sciences Humaines et certifiée en Sociologie Clinique
<b>LECOMTE Christophe</b>	Éducateur Spécialisé Formateur en travail social Conseiller Technique au CREAI Centre-Val de Loire Titulaire d'une Maîtrise en psycho-sociologie et certifié en Sociologie Clinique

<b>LEROY Fabienne</b>	Psychologue Clinicienne Formatrice en travail social Titulaire d'une Licence en Sciences de l'Éducation et d'un DESS de Psychopathologie Clinique Certifiée en thérapie familiale systémique
<b>MARTIN Jean-Marie</b>	Cadre de santé retraité Formateur Psychanalyste-Psychodramatiste Docteur en sciences de l'éducation et de la formation
<b>PRIZAC Christine</b>	Éducatrice Spécialisée Formatrice en travail social Titulaire d'un Diplôme Universitaire en Pratique Sociale Conseillère conjugale
<b>ROBICHON Caroline</b>	Éducatrice Spécialisée Formatrice en travail social Titulaire d'un Master 2 en sciences de l'éducation et d'un Master 2 en Philosophie
<b>ROMEYER-DHERBEY Vincent</b>	Éducateur Spécialisé Formateur en travail social Titulaire d'une Maîtrise en sociologie, d'un Diplôme Supérieur en Travail Social et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale
<b>RONCAY Sophie</b>	Psychologue clinicienne Formatrice en travail social Titulaire d'un DESS de psychologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'éducation
<b>SICURANI Sylvie</b>	Éducatrice Spécialisée Directrice d'établissement Formatrice en travail social Titulaire d'un Master I en sciences de l'éducation et d'un Master II en management des ressources humaines et stratégies d'entreprise
<b>TOURTE Thierry</b>	Éducateur Spécialisé Formateur en travail social Docteur en Sociologie – Travail Social
<b>TROUX-CLÉMENT Valérie</b>	Assistante de Service Social Formatrice en travail social Expert social auprès des tribunaux
<b>VILLEDIEU Martine</b>	Éducatrice Spécialisée Directrice d'établissement Formatrice en travail social Titulaire d'une Maîtrise en sociologie, d'un Diplôme Supérieur en Travail Social et d'un Master 2 en sciences de l'éducation
<b>VOGELE Anouchka</b>	Archiviste Titulaire d'un Master 2 professionnel en archivistique

# SOMMAIRE 2018

## 01 LES CONFÉRENCES-CAFÉ-DÉBATS DU CREAI

---

- p 11** - Littérature et travail socio-éducatif : que peut apporter la fiction aux pratiques professionnelles ?
- p 12** - Pour une écriture vivante de la rencontre
- p 13** - La fabuleuse histoire de la famille : intimité et complexité
- p 14** - « Décloisonnons ! Décloisonnez ! »... Le partenariat et le réseau au secours des pratiques
- p 15** - Tarifs conférence-café-débat

## 02 LE DROIT ET LES PRATIQUES

---

- p 17** - Secret professionnel, secret partagé : enjeux et exigences légales
- p 18** - Réforme de la protection juridique des majeurs : conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge
- p 19** - Repères pour mieux comprendre le secteur social et médico-social
- p 20** - Comprendre et s'approprier la loi du 5 Mars 2016 en protection de l'enfance
- p 21** - Le dossier de la personne accompagnée
- p 22** - Comprendre et s'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles

## 03 LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

---

- p 24** - ANALYSE DES PRATIQUES
- p 25** - Entre réseau et partenariat : repères et mises en sens pour un décloisonnement des pratiques professionnelles
- p 26** - La « bientraitance » dans les pratiques professionnelles
- p 27** - L'observation en protection de l'enfance : outil d'évaluation diagnostique des situations de vie des enfants et de leur famille
- p 28** - L'approche systémique comme support au travail éducatif auprès des familles
- p 29** - Éthique d'une écriture professionnelle
- p 30** - Les Archives de l'action sociale
- p 31** - La dimension territoriale dans les pratiques socio-éducatives
- p 32** - Quel projet pour l'accueil temporaire dans les établissements pour enfants et adultes en situation de handicap ?
- p 33** - Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les Établissements Sociaux et Médico-sociaux

- p 35** - Le référent du projet de la personne : pour passer des évidences à une véritable connaissance de la fonction
- p 36** - La fonction de coordination d'équipe
- p 37** - Les personnels généraux et administratifs : acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies
- p 38** - Groupe d'expression et de réflexivité à l'attention des cadres intermédiaires des ESMS

- p 40** - Troubles du spectre autistique : actualisation des connaissances
- p 41** - Les conduites à risque à l'adolescence : les comprendre pour mieux les prendre en charge
- p 42** - Éthique de l'accompagnant
- p 43** - Accompagner la personne en situation de polyhandicap
- p 44** - Travailler avec les publics en situation de handicap psychique
- p 45** - Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : comment accompagner droits et désir ?
- p 46** - Parentalité des personnes en situation de handicap psychique
- p 47** - Accompagnement éducatif et diversité culturelle
- p 48** - Parentalité : la famille dans tous ses états...
- p 49** - Le vieillissement des personnes en situation de handicap

- p 51** - Conduire l'évaluation interne au sein de sa structure
- p 52** - Préparer et mettre en œuvre l'évaluation externe

*Toutes ces formations peuvent se réaliser en intra, au sein de vos établissements et services : conférence-débat, journée de formation, cycle long.... **N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations***

Toutes ces formations peuvent se réaliser en intra, au sein de vos établissements et services : conférence-débat, journée de formation, cycle long.... **N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations**

MOIS	FORMATIONS PROPOSÉES
<b>Janvier</b>	> La « bientraitance » dans les pratiques professionnelles : <b>18 &amp; 19 janvier</b> > page 26
<b>Mars</b>	> Parentalité des personnes en situation de handicap psychique : <b>12 mars</b> > page 46 > Conduire l'évaluation interne au sein de sa structure : <b>15 mars</b> > page 51 > Éthique de l'accompagnant : <b>19 mars</b> > page 42 > La dimension territoriale dans les pratiques socio-éducatives : <b>19 &amp; 20 mars</b> > page 31
<b>Avril</b>	> Réforme de la protection juridique des majeurs : conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge : <b>5 avril</b> > page 18 > Accompagner la personne en situation de polyhandicap : <b>12 avril</b> > page 43 > Groupe d'expression et de réflexivité à l'attention des cadres intermédiaires des ESMS : <b>13 avril</b> (première séance) > page 38
<b>Mai</b>	> Travailler avec les publics en situation de handicap psychique : <b>29 mai</b> > page 44
<b>Juin</b>	> Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : comment accompagner droits et désir ? : <b>4 juin</b> > page 45 > Éthique d'une écriture professionnelle : <b>11 juin</b> > page 29 > Le vieillissement des personnes en situation de handicap : <b>12 &amp; 19 juin</b> > page 49 > Comprendre et s'appropriier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : <b>14 juin</b> > page 22 > La fonction de coordination d'équipe : <b>14 &amp; 15 juin</b> > page 36 > Entre réseau et partenariat : repères et mises en sens pour un décloisonnement des pratiques professionnelles : <b>18 juin</b> > page 25

MOIS	FORMATIONS PROPOSÉES
<b>Octobre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le référent du projet de la personne : pour passer des évidences à une véritable connaissance de la fonction : <b>2 octobre</b> &gt; page 35</li> <li>&gt; Littérature et travail socio-éducatif : que peut apporter la fiction aux pratiques professionnelles ? : <b>11 octobre</b> &gt; page 11</li> <li>&gt; Secret professionnel, secret partagé : enjeux et exigences légales : <b>15 octobre</b> &gt; page 17</li> <li>&gt; Préparer et mettre en œuvre l'évaluation externe : <b>16 octobre</b> &gt; page 52</li> </ul>
<b>Novembre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; L'approche systémique comme support au travail éducatif auprès des familles : <b>12 &amp; 26 novembre</b> &gt; page 28</li> <li>&gt; Comprendre et s'approprier la loi du 5 Mars 2016 en protection de l'enfance : <b>15 novembre</b> &gt; page 20</li> <li>&gt; Repères pour mieux comprendre le secteur social et médico-social : <b>15 novembre</b> &gt; page 19</li> <li>&gt; Les archives de l'action sociale : <b>16 novembre &amp; 7 décembre</b> &gt; page 30</li> <li>&gt; Pour une écriture vivante de la rencontre : <b>16 novembre</b> &gt; page 12</li> <li>&gt; Le dossier de la personne accompagnée : <b>19 novembre</b> &gt; page 21</li> <li>&gt; Parentalité : la famille dans tous ses états... : <b>22 novembre</b> &gt; page 48</li> <li>&gt; Troubles du spectre autistique : actualisation des connaissances : <b>23 novembre</b> &gt; page 40</li> <li>&gt; Les personnels généraux et administratifs : acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies : <b>27 novembre</b> &gt; page 37</li> <li>&gt; Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les Établissements Sociaux et Médico-sociaux : <b>29 &amp; 30 novembre</b> &gt; page 33</li> </ul>
<b>Décembre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Accompagnement éducatif et diversité culturelle : <b>3 décembre</b> &gt; page 47</li> <li>&gt; Les archives de l'action sociale : <b>16 novembre &amp; 7 décembre</b> &gt; page 30</li> <li>&gt; Quel projet pour l'accueil temporaire dans les établissements pour enfants et adultes en situation de handicap ? : <b>6 décembre</b> &gt; page 32</li> <li>&gt; Les conduites à risque à l'adolescence : les comprendre pour mieux les prendre en charge : <b>10 décembre</b> &gt; page 41</li> <li>&gt; La fabuleuse histoire de la famille : intimité et complexité : <b>13 décembre</b> &gt; page 13</li> <li>&gt; « Décloisonnons ! Décloisonnez ! »... Le partenariat et le réseau au secours des pratiques : <b>14 décembre</b> &gt; page 14</li> </ul>

# 01

## LES CONFÉRENCES-CAFÉ-DÉBATS DU CREAI

*Ces conférences peuvent se réaliser également en intra au sein de vos établissements et services. **N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations***

Littérature et travail socio-éducatif : que peut apporter la fiction aux pratiques professionnelles ? **11**

---

Pour une écriture vivante de la rencontre **12**

---

La fabuleuse histoire de la famille : intimité et complexité **13**

---

« Décloisonnons ! Décloisonnez ! »...  
Le partenariat et le réseau au secours des pratiques **14**

---

**TARIFS CONFÉRENCE-CAFÉ-DÉBAT** **15**

---

Cette année et à la demande de nombreux professionnels, le CREAI Centre-Val de Loire propose un cycle de Conférences-café-débats de 4 heures programmé dans le catalogue.

Il s'agit de proposer le point de vue d'un intervenant à partir d'un thème spécifique (conférence), dans un espace convivial (café-rencontres), puis d'envisager un espace de questions-réponses et/ou un échange collectif de type débat.

Ces conférences-café-débats se déroulent au CREAI Centre-Val de Loire, à la date indiquée et entre 9 h et 13 h.

Elles peuvent également se réaliser en intra au sein de vos établissements et services.

# LITTÉRATURE ET TRAVAIL SOCIO-ÉDUCATIF : QUE PEUT APPORTER LA FICTION AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES ?

11  
OCT  
2018

---

**Au CREAI :**  
35, avenue de Paris  
45000 Orléans  
9h > 13h

---



## CONFÉRENCIER

**Jacki CHOPLIN**, Édicateur, Formateur  
en travail social, Titulaire d'un DEES  
en sciences de l'éducation et de la  
formation, Docteur en sciences  
humaines

**Face à la « montée en puissance » des sciences sociales et des sciences humaines, la littérature fait résistance par ce qu'elle dit des réalités de société. Elle offre d'autres lectures du réel que celles proposées de façon prédominante par les techniques et les sciences.**

Dans le secteur social, médico-social et de la santé, on pense tout de suite, bien sûr, à la mise en œuvre des ateliers d'écriture (jusqu'à leur théorisation par Bernard CADOUX auprès de patients psychotiques). Mais ce n'est là qu'une des perspectives offertes par la littérature.

Comment partager et utiliser les fictions dans nos pratiques professionnelles d'accompagnement ? En quoi et comment la fiction peut modifier, influencer nos regards sur le monde ? Comment à une époque donnée « fabrique-t-on » par la littérature une certaine vision du monde ? Comment ce contact régulier avec la lecture et la critique littéraire permet-il de reprendre une certaine forme d'indépendance de « la pensée » ?

À partir d'exemples concrets, d'un tour d'horizon rapide des pistes actuelles de recherche en littérature et de vos pratiques (et désirs) de lecture, nous essaierons d'explorer quelques pistes possibles de réponse à ces questions.

16  
NOV  
2018

## POUR UNE ÉCRITURE VIVANTE DE LA RENCONTRE

---

**Au CREAI :**  
35, avenue de Paris  
45000 Orléans  
9h > 13h

---



### CONFÉRENCIER

**Caroline ROBICHON**, Éducatrice  
Spécialisée, Formatrice en travail social,  
Titulaire d'un Master 2 en sciences  
de l'éducation et d'un Master 2  
en Philosophie

**Écrire oblige à se poser. Souvent ressenti comme chronophage par les professionnels de l'accompagnement, le temps de l'écriture empiète sur le temps partagé. Elle extrait le professionnel du cœur de son métier, la rencontre, et finalement constitue une activité à part, hors du réel, hors du vivant.**

Pourtant, qu'est-ce qu'écrire sinon raconter ce réel ?

Revisité, organisé par un écrivain qui met en mouvement sa pensée, l'écrit permet d'éclaircir son propre point de vue. Loin de l'idée que la fixité du texte fige, voire assigne la personne accompagnée, le récit représente une forme d'expression subjective. Le texte produit invite à l'échange, à la discussion, ouvrant à l'intersubjectivité inhérente aux hommes.

L'écriture ainsi crée cet espace d'expression, reflet du vivant de la rencontre, des émotions qu'elle crée, des échos qu'elle produit en chacun et des questionnements qui conduisent à la mise en sens de l'accompagnement de l'autre.

13  
DÉC  
2018

## LA FABULEUSE HISTOIRE DE LA FAMILLE : INTIMITÉ ET COMPLEXITÉ

---

**Au CREAI :**  
35, avenue de Paris  
45000 Orléans  
9h > 13h

---



### CONFÉRENCIER

**Christophe LECOMTE**, Éducateur  
Spécialisé, Formateur en travail social,  
Conseiller Technique au CREAI  
Centre-Val de Loire, Titulaire  
d'une Maîtrise en psycho-sociologie  
et certifié en Sociologie Clinique

**Tout fout l'camp ma brave dame !!  
Et, en temps de crise structurelle, la famille  
contemporaine occidentale et libérale n'est pas  
épargnée... Pourtant, de fait, si elle se fragilise,  
si elle se liquéfie, elle résiste, s'individualise, se  
réinvente, gagne en liberté et tente parfois de se  
frayer un chemin vers la complexité.**

Les professionnels du secteur médico-social ont une récente histoire avec les familles et en particulier avec les parents des enfants accompagnés. Le législateur les invite ainsi depuis plusieurs années à suppléer, coopérer, co-éduquer, co-construire...

Avant de regarder ce qui se déroule chez les autres, je vous invite à regarder ce qui se déroule chez chacun d'entre nous, la dimension de la famille contemporaine nous conduisant nécessairement à revisiter nos pratiques et à re-questionner notre intimité, nous qui sommes enfants de parents et parfois, parents d'enfant(s). Il s'agit dès lors, entre autres, de nos représentations, nos projections, nos identifications, nos propres victoires, nos propres douleurs, nos propres échecs... et de notre capacité à rencontrer le semblable, la différence, la vulnérabilité et parfois, l'impensable.

Nous formulons ainsi l'hypothèse selon laquelle le travail social trouve son efficacité dans un croisement d'histoires, intimes et complexes.

Entre la tyrannie du modèle libéral, la réorganisation du couple et la nouvelle place (centrale) de l'enfant, nous appréhenderons également, au-delà d'une approche socio-historique indispensable, l'émergence du concept de parentalité, partielle, car toutes sont partielles et être parent demeure une aventure pour chacune et chacun d'entre nous...

On fait c'qu'on peut ma brave dame !!

14  
DÉC  
2018

## « DÉCLOISONNONS ! DÉCLOISONNEZ ! »....

Le partenariat et le réseau  
au secours des pratiques

---

Au CREAI :  
35, avenue de Paris  
45000 Orléans  
9h > 13h

---



### CONFÉRENCIER

**Thierry TOURTE**, Éducateur Spécialisé,  
Formateur en travail social, Docteur en  
Sociologie – Travail Social

**Décloisonnement des structures, décloisonnement des pratiques, le décloisonnement est à la mode ! Transversalité et modularité des parcours des usagers constituent depuis quelques temps les nouveaux paradigmes d'interventions des travailleurs sociaux et médico-sociaux.**

Cette invitation à l'ouverture se heurte toutefois de façon étonnante à un cloisonnement marqué des fonctionnements institutionnels où le sens des interventions est souvent suppléé par un empilement parfois caricatural des protocoles et des procédures. A l'heure où il devient nécessaire de rédiger et de faire valider un projet pour un simple pique-nique (sic), le risque est grand de sacrifier la prise de risque inhérente à toute action médico-sociale aux logiques d'ouverture des parapluies.

Pour les professionnels, l'enjeu est de survivre à un tel paradoxe. Comment en effet demeurer des bricoleurs de sens, des enchanteurs du quotidien, des faiseurs de liens, des empêcheurs de penser en rond ?

La mise en œuvre raisonnée et astucieuse du partenariat (outil formel de décloisonnement) et du réseau (outil informel de mise en sens du décloisonnement) constitue une réponse possible et s'invitera au cœur de nos échanges... délibérément décloisonnés.

# TARIFS CONFÉRENCE-CAFÉ-DÉBAT

CONFÉRENCE-CAFÉ-DÉBAT	Contribuants au CREAI	Non Contribuants au CREAI
Tarifs institution	30 €	50 €

CONFÉRENCE-CAFÉ-DÉBAT	Étudiants	
Tarif individuel	10 €	

# 02

## LE DROIT ET LES PRATIQUES

*Toutes ces formations peuvent se réaliser en intra, au sein de vos établissements et services : conférence-débat, journée de formation, cycle long.... **N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations***

Secret professionnel, secret partagé :  
enjeux et exigences légales **17**

---

Réforme de la protection juridique des majeurs :  
conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise  
en charge **18**

---

Repères pour mieux comprendre le secteur social  
et médico-social **19**

---

Comprendre et s'appropriier la loi du 5 Mars 2016  
en protection de l'enfance **20**

---

Le dossier de la personne accompagnée **21**

---

Comprendre et s'appropriier les recommandations  
de bonnes pratiques professionnelles **22**

---

# SECRET PROFESSIONNEL ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS

Quels enjeux dans  
l'accompagnement des personnes ?

15  
OCT  
2018

**Etre soumis au secret ou à la discrétion professionnelle confère aux travailleurs sociaux des obligations particulières et évolutives selon les lois qui, à ce sujet, se succèdent et parfois s'annulent. Le défaut de lisibilité, de clarté sur ces questions amène chacun à des postures oscillant entre frilosité, résistance à dire dans une loyauté revendiquée aux personnes accompagnées et devoir de divulguer, de témoigner, de partager, également nécessaires à ces mêmes personnes bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement.**

L'enjeu de cette formation est de tenter d'éclaircir les orientations légales complexes, dans leurs évolutions, de les confronter aux problématiques rencontrées concrètement dans l'exercice des fonctions inhérentes au travail social afin d'identifier des repères permettant de sortir du dilemme : dire ou taire.

Notre fil conducteur sera de se poser la question à partir des règles de droit, de la mission et de l'éthique professionnelle, des enjeux et des risques pour chacun de dire ou de taire. Il sera dès lors nécessaire de se pencher sur les modalités de transmission à mettre en œuvre.

## OBJECTIFS

- > Actualiser ses connaissances au niveau des lois encadrant le secret professionnel pour pouvoir se positionner
- > Réfléchir aux enjeux pour chacun, professionnels et personnes accompagnées, de transmettre des informations
- > Discriminer les différents types d'informations susceptibles de devoir être transmises pour en hiérarchiser les niveaux d'importance
- > Acquérir des repères pour décider ce qui se transmet, à qui et comment

## CONTENU

- > Principes législatifs à partir des lois de 2002 et de 2016 (Loi santé)
- > Les différents types d'informations, leurs sources, la confidentialité
- > Le principe de loyauté et la nécessité de protéger : notion d'information préoccupante, de signalement aux autorités judiciaires

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Échanges à partir des principes posés, des notions théoriques et des situations rencontrées par les participants.



### FORMATEUR

**Caroline ROBICHON**, Éducatrice Spécialisée, Formatrice en travail social, Titulaire d'un Master 2 en sciences de l'éducation et d'un Master 2 en Philosophie



### PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social



# 05

---

# AVR

---

# 2018

## RÉFORME DE LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS :

### Conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge

**Le système de protection juridique des majeurs a été réformé par la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007. Entrée en vigueur le 1er janvier 2009, cette loi procède à une refonte complète des règles applicables à la protection juridique des personnes majeures.**

Plus de 10 ans après la mise en œuvre de cette réforme, il apparaît souvent compliqué de cerner les domaines de compétences, les obligations et les limites d'interventions des personnes en charge d'une mesure de protection.

Un tour d'horizon des missions, obligations et limites d'intervention des personnes en charge des mesures de protection sera proposé ainsi que les articulations nécessaires à mener entre ces professionnels et les établissements sociaux et médico-sociaux.



#### FORMATEUR

**Valérie TROUX-CLÉMENT**, Assistante de Service Social, Formatrice en travail social, Expert social auprès des tribunaux



#### PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire, en relation avec des personnes âgées, handicapées, vulnérables

### OBJECTIFS

- > Comprendre les grands principes de la réforme de la protection juridique des majeurs et les changements induits par la réforme
- > Identifier et comprendre l'organisation des régimes de protection
- > Déterminer les missions des acteurs de la prise en charge en fonction des mesures de protection (MASP, MAJ, sauvegarde de justice, curatelle, tutelle), y compris les mandataires privés et les familles

### CONTENU

- > Connaître les dispositions communes à l'ensemble des mesures de protection (droits de la personne protégée, les actes personnels, etc.)
- > Cerner les obligations, le contenu de la mission du mandataire et ses limites en fonction de la mesure de protection concernée
- > Identifier, en fonction de la mesure de protection, ce qui relève de la compétence du majeur, du représentant légal, du travailleur social, du personnel médical
- > Identifier les articulations entre les établissements médico-sociaux et les services et/ou personnes en charge d'une mesure de protection
- > Analyser autour de cas réels l'impact d'une mesure sur l'intéressé, les rapports avec les proches et les tiers

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Courts exposés, suivis d'échanges avec les participants
- > Études de situations
- > Appropriation par les stagiaires des textes indispensables et débat autour du document de l'ANESM concernant « la participation de la personne protégée à sa mesure de protection »
- > Fourniture de la documentation nécessaire

# REPÈRES POUR MIEUX COMPRENDRE LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

15  
NOV  
2018

**La révision générale des politiques publiques (RGPP) et la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST), ont profondément modifié l'organisation et le fonctionnement des institutions du secteur social et médico-social. La loi santé de 2016 y a également contribué.**

Ce changement de paysage a amené une rénovation de la planification et de la programmation sociale et médico-sociale (appel à projet, SROSMS...).

Dans ce contexte, il apparaît important pour les professionnels du secteur de comprendre dans quel cadre national et régional ils évoluent et de connaître les dispositifs mis en place.

## OBJECTIFS

- > Connaître l'organisation administrative actuelle (ARS, DRDJSCS...)
- > Comprendre les relations entre les institutions et les implications pour le secteur (appel à projet, régime d'autorisation, contractualisation...)
- > Identifier l'organisation en région Centre-Val de Loire

## CONTENU

- > Les services déconcentrés de l'État (DRDJSCS, DDCS...)
- > Les ARS et la nouvelle organisation du secteur médico-social : conférence régionale de la santé et de l'autonomie, projet régional de santé, les nouveaux schémas, les délégations territoriales
- > La réforme de la programmation sociale et médico-sociale
- > L'organisation en région Centre-Val de Loire et les grandes orientations régionales
- > Rôle et missions des agences nationales (ANAP, ANESM)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges à partir des pratiques



### FORMATEUR

**Séverine DEMOUSTIER**, Directrice du CREAL Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en sciences politiques



### PUBLIC

Professionnels éducatifs, thérapeutiques, pédagogiques du secteur social, médico-social et sanitaire

# COMPRENDRE ET S'APPROPRIER LA LOI DU 5 MARS 2016 EN PROTECTION DE L'ENFANCE

# 15 NOV 2018

**La protection de l'enfance est un enjeu majeur et s'articule autour d'un réseau complexe de professionnels, disposant de missions complémentaires, dont les contours ne sont pas toujours clairement définis.**

La loi du 14 Mars 2016, qui complète et précise la loi de 2007, préconise la nécessaire collaboration entre tous les services œuvrant auprès de l'enfant, et insiste sur la cohérence de son parcours. Dans ce but, elle rappelle et identifie les documents qui doivent être construits pour faciliter cette transversalité, mais également avec l'objectif d'être plus transparent et d'y associer davantage l'enfant et sa famille.



## FORMATEUR

**Valérie TROUX-CLÉMENT**, Assistante de Service Social, Formatrice en travail social, Expert social auprès des tribunaux



## PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social

## OBJECTIFS

- > Comprendre les grands principes de la loi réformant la protection de l'enfant et les changements de pratiques professionnelles qu'elle induit
- > Identifier le champ des professionnels et des personnes civiles qui peuvent participer à l'élaboration et à la mise en place du projet pour l'enfant et préciser le rôle du référent
- > S'approprier les outils institutionnels : Projet Pour l'Enfant (PPE), document individuel de prise en charge, contrat d'accueil

## CONTENU

- > Les enjeux de cette loi et de ses décrets d'application
- > Les modalités de collaboration entre les services sociaux, médico-sociaux et les personnes civiles
- > La collaboration dans le cadre du secret professionnel et du respect de la vie privée des usagers
- > Les outils pour observer et transmettre
- > L'adhésion et la participation des parents et de l'enfant tout au long du processus d'intervention

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Apports juridiques
- > Exposés, suivis d'échanges
- > Études de situations

# LE DOSSIER DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

19  
NOV  
2018

**Au fil du temps, des pratiques évolutives de l'accompagnement, des lois encadrant le champ du travail social et médico-social, et au regard de la Loi du 2 janvier 2002, les écrits constitutifs du dossier des bénéficiaires des dispositifs d'accueil et d'accompagnement, ont considérablement été revisités.**

En effet, l'accès pour chacun à son dossier réaffirmé, chaque institution se trouve aujourd'hui dans l'obligation d'en réinterroger l'organisation, de penser les protocoles d'accès, et, en amont, de se focaliser sur ses pratiques d'écriture et sur les modalités de partage des textes produits.

Désormais, chaque dossier doit revêtir une forme institutionnelle semblable et unique. Il devient dès lors nécessaire de penser cet outil du côté certes de la personne accompagnée susceptible de le consulter mais aussi comme un élément constitutif de l'image institutionnelle.

En outre, il représente un objet commun aux différents professionnels, qui, de ce fait, devra répondre aux besoins singuliers de chacun dans la réalisation de sa tâche, mais aussi du collectif.

## OBJECTIFS

- > Réactualiser sa connaissance du cadre législatif pour mieux appréhender les enjeux en termes d'écriture, d'organisation du dossier et de modalités d'accès
- > Réinterroger le sens de ses pratiques au regard de cette compréhension pour l'ajuster à sa mission : judiciaire, contractuelle, de soins...

## CONTENU

- > L'évolution du dossier de la personne, et des écrits le constituant, au fil du temps, des lois, des pratiques d'accompagnement
- > La place de la personne accompagnée dans les écrits la concernant au regard de la loi dans une posture d'accompagnement
- > Les enjeux du dossier de la personne : entre outil de travail interne, pluri-professionnel et support d'accompagnement
- > La consultation de son dossier : comment accompagner ?

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Articulation entre éléments théoriques et échanges sur les pratiques



### FORMATEUR

**Caroline ROBICHON**, Éducatrice Spécialisée, Formatrice en travail social, Titulaire d'un Master 2 en sciences de l'éducation et d'un Master 2 en Philosophie



### PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social



# COMPRENDRE ET S'APPROPRIER LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

14  
JUN  
2018

Depuis 2008, de nombreuses recommandations ont été publiées par l'ANESM. Or, celles-ci sont souvent méconnues des professionnels ; nous proposons ici aux professionnels de l'encadrement et de l'accompagnement de se les approprier. Cette formation vise donc à comprendre les modalités de réalisation, les modalités d'appropriation des recommandations et de transposition dans son établissement ou service.

## OBJECTIFS

- > Comprendre les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (objet, modalités d'élaboration, enjeux)
- > S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour les diffuser et les intégrer à la stratégie de la structure
- > Acquérir des clés de lecture et d'analyse des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, en lien avec les enjeux des politiques sociales, les besoins des personnes accompagnées et les pratiques professionnelles à l'œuvre et en évolution

## CONTENU

- > Les enjeux des recommandations
- > Les modalités d'appropriation et de diffusion des RBPP au sein des établissements et services
- > L'écriture des documents institutionnels
- > L'application des RBPP dans les pratiques du quotidien

À noter, cette formation ne pourra aborder toutes les recommandations ; aussi seront plus particulièrement étudiées les recommandations transversales de l'ANESM : les attentes de la personne et le projet personnalisé. Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil. La bientraitance, définitions et repères. Expression et participation des usagers. Le questionnement éthique, les « comportements-problèmes ».

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive : apports théoriques et méthodologiques puis échanges à partir des pratiques
- > Mise en perspective de l'implication de chacun dans la mise en œuvre des RBPP



### FORMATEUR

**Séverine DEMOUSTIER**, Directrice du CREAL Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en sciences politiques ou  
**Valérie TROUX-CLÉMENT**, Assistante de Service Social, Formatrice en travail social, Expert social auprès des tribunaux



### PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social



# 03

## LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

*Toutes ces formations peuvent se réaliser en intra, au sein de vos établissements et services : conférence-débat, journée de formation, cycle long.... **N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations***

ANALYSE DES PRATIQUES 24

---

Entre réseau et partenariat : repères et mises en sens pour un décloisonnement des pratiques professionnelles 25

---

La « bientraitance » dans les pratiques professionnelles 26

---

L'observation en protection de l'enfance : outil d'évaluation diagnostique des situations de vie des enfants et de leur famille 27

---

L'approche systémique comme support au travail éducatif auprès des familles 28

---

Éthique d'une écriture professionnelle 29

---

Les archives de l'action sociale 30

---

La dimension territoriale dans les pratiques socio-éducatives 31

---

Quel projet pour l'accueil temporaire dans les établissements pour enfants et adultes en situation de handicap ? 32

---

Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les Établissements Sociaux et Médico-Sociaux 33

---

# ANALYSE DES PRATIQUES

**Le CREAI Centre-Val de Loire accompagne les équipes de professionnels dans l'analyse de leurs pratiques.**

Cette action est envisagée comme une activité de soutien pour que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle, c'est-à-dire qu'elle articule le savoir-faire (le métier), l'éthique, la mission, le cadre institutionnel et la relation avec les personnes accompagnées.

Elle repose donc sur :

- > un questionnement éthique, en favorisant la mise en mots de sa pratique professionnelle ;
- > un travail d'analyse centré sur des situations ou des thématiques concrètes, avec une tentative d'élucidation des contraintes et enjeux liés à sa posture professionnelle ;
- > un respect du cadre institutionnel et des places de chacun, en amenant le groupe à être un lieu d'expression, d'écoute, de réflexion, d'analyse, d'entraide, où il est possible, entre autres, d'exposer sa pratique, ses difficultés, ses ressources, ses doutes, sa créativité ;
- > une compréhension des transformations opérées dans les métiers du travail social.

Les formateurs du CREAI Centre-Val de Loire intervenant dans le cadre de l'analyse des pratiques sont systématiquement titulaires de diplômes des secteurs médico-social et/ou sanitaire (formations initiales de travailleurs sociaux ou d'infirmiers en psychiatrie ou de psychologues cliniciens), formateurs en travail social et médico-social (intervenants en formations initiale et continue) et titulaires de diplômes et titres universitaires en psychologie et/ou en sociologie et/ou en psycho-sociologie et/ou en sciences de l'éducation et/ou en philosophie.

**L'équipe pluriprofessionnelle de formateurs constituées par le CREAI permet ainsi aux directions des établissements et services de disposer d'une pluralité de profils pouvant répondre à des besoins et pratiques diversifiés (établissements/services, équipes, publics accompagnés, missions...).**

Le CREAI Centre-Val de Loire reste à l'entière disposition des équipes de direction et d'accompagnement pour affiner le choix des intervenants et l'organisation des séances.

Par ailleurs, les Formateurs-Consultants du CREAI Centre-Val de Loire se mettent systématiquement en contact avec les directions d'établissement et service et ce, en amont de l'intervention. Cela permet un premier contact, y compris parfois avec les équipes, mais également d'affiner les modalités pédagogiques, de co-construire un projet d'intervention et de préciser les modalités d'organisation.

*Tarifs : Nous consulter*

## **Analyse individuelle et personnalisée de la pratique professionnelle d'encadrement**

Depuis 2016, le CREAI Centre-Val de Loire propose une analyse personnalisée de la pratique professionnelle d'encadrement et ce, à l'attention des cadres.

Nous consulter pour davantage d'informations.

## ENTRE RÉSEAU ET PARTENARIAT :

Repères et mises en sens  
pour un décloisonnement  
des pratiques professionnelles

18  
JUN  
2018

**L'emploi récurrent du terme « réseau » dans des domaines variés questionne la portée et l'étendue d'un phénomène qui élèverait le réseau au rang de structure déterminante de la société contemporaine.**

Le travail social n'échappe pas à ce mouvement et est régulièrement traversé par des incitations, voire des injonctions, à travailler en réseau, au point de présenter cette démarche comme un référentiel de l'action sociale visant une prise en compte interdisciplinaire et complémentaire de la situation des usagers.

Dans le même temps, la complexité des problématiques rencontrées engage régulièrement les professionnels dans des dynamiques de coopération interinstitutionnelles. Partenariat et travail en réseau constituent de fait deux outils efficaces dans une approche concertée des situations.



### FORMATEUR

**Thierry TOURTE**, Éducateur Spécialisé,  
Formateur en travail social, Docteur en  
Sociologie - Travail Social



### PUBLIC

Travailleurs sociaux intervenant  
dans un établissement ou service social  
ou médico-social



## OBJECTIFS

- > Repérer les différences entre travail en réseau et partenariat
- > Appréhender les enjeux des actions interprofessionnelles et interinstitutionnelles autour de l'usager et avec lui
- > Réfléchir sur l'intérêt d'une démarche de conceptualisation des démarches de réseau et de partenariat préalable à leur mise en œuvre

## CONTENU

- > Définition du réseau et du partenariat
  - approche historique des termes « réseau » et « partenariat »
  - place du réseau et du partenariat dans les textes régissant l'action sociale et médico-sociale.
  - déclinaisons du travail en réseau
- > Les enjeux du travail en réseau et du partenariat
  - complémentarité du réseau et du partenariat
  - travail en réseau et travail de réseau
  - enjeux des relations formelles et informelles
  - réseau et contournement des dispositions institutionnelles
  - travail en réseau et partenariat dans l'approche des situations complexes
- > La place de l'usager dans le travail en réseau et le partenariat
  - articulation entre partenariat, travail en réseau, et réseau de l'usager
  - implications de l'usager dans les démarches de réseau et de partenariat
  - circulation des informations dans le réseau et auprès des partenaires

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et échanges à partir de situations professionnelles

# LA « BIENTRAITANCE » DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

18&19  
JAN  
2018

**« Bientraitance », « maltraitance » : que signifient ces termes ? Pourquoi envahissent-ils le champ des pratiques professionnelles dans l'accompagnement au quotidien ?**

**De quoi parle-t-on et comment ordonner cet ensemble de préoccupations en champs de questionnements spécifiques ?**



## FORMATEUR

**Jacki CHOPLIN**, Édicateur, Formateur en travail social, Titulaire d'un DEES en sciences de l'éducation et de la formation, Docteur en sciences humaines



## PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire



## OBJECTIFS

- > Permettre aux participants de mieux connaître le cadre juridique de la « bientraitance »
- > Appréhender et questionner la notion de bientraitance de façon multi-référentielle
- > Formalisation et réexamen de ses pratiques professionnelles

## CONTENU

- > Du cadre juridique de la « bientraitance » à l'évolution des pratiques professionnelles
  - présentation du cadre juridique
  - mise en lien du cadre juridique avec les attendus des nouvelles politiques sociales et leurs effets sur l'accompagnement au quotidien : mise en sens, attentes ; la place de la personne accueillie, de sa famille, du professionnel, de l'institution, des autres partenaires
- > Les recommandations de l'ANESM en matière de bien-traitance
  - mission, fonction et rôle de l'ANESM
  - que nomme-t-on « bonnes pratiques professionnelles » ? Comment bien utiliser les outils déjà existants ? Comment renouveler sa pratique au quotidien dans ce sens ?
  - présentation et commentaire des recommandations
- > Travailler sur le plan éducatif à partir de « recommandations »
  - que signifie « recommander une pratique » ?
  - articulations entre recommandations, fiche de poste, exercice du métier

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive : apports théoriques et méthodologiques puis échanges
- > Remise d'un Powerpoint et de documents
- > Étude de situations concrètes
  - à partir de ces repères théoriques et méthodologiques, travail sur des situations concrètes d'accompagnement
  - Faire émerger des évolutions possibles dans son accompagnement

# FORMATION INTRA L'OBSERVATION EN PROTECTION DE L'ENFANCE :

## outil d'évaluation diagnostique des situations de vie des enfants et de leur famille

**La pertinence et la qualité des réponses sociales et médico-sociales sont liées à la qualité de l'observation et de l'évaluation des situations de vie des personnes, et au rôle de ces dernières dans leur évaluation.**

Le CREA Rhône-Alpes a travaillé à la construction d'un outil d'évaluation des situations individuelles dans le champ de la protection de l'enfance. La construction puis la validation scientifique de cet outil destiné aux professionnels, pour l'évaluation initiale et régulière et l'ajustement de projet, se sont inscrites dans le cadre d'un programme de recherche-action soutenu par l'ONPE

(Observatoire National de la Protection de l'Enfance), et en partenariat avec 4 Conseils départementaux.

Le CREA Centre-Val de Loire, en lien avec le CREA Rhône-Alpes, a été formé à la démarche et à l'outil d'évaluation diagnostique des situations de vie des enfants et de leur famille. Il est en mesure d'accompagner et de former les professionnels des Conseils départementaux et des associations à son utilisation.

**N'hésitez pas à nous consulter pour davantage d'informations et pour construire ensemble ce programme de formation en intra.**

# L'APPROCHE SYSTÉMIQUE COMME SUPPORT AU TRAVAIL ÉDUCATIF AUPRÈS DES FAMILLES

12&26  
NOV  
2018

**De tous les dispositifs thérapeutiques mis en place ces dernières années, les prises en charge adressées au groupe familial ont vu leur nombre ainsi que leur fréquence augmenter de façon singulière et ce, quels que soient les cadres d'intervention.**

## OBJECTIFS

La formation propose de visiter ces pratiques, d'y interroger les différents niveaux de pertinence, d'en mesurer les effets, et de prendre en compte les limites de ces modèles d'actions.

Ainsi, il sera possible d'appréhender la famille, l'institution, les relations humaines comme un système avec la prise en compte du sens et la fonction de l'apparition et/ou du maintien d'une difficulté et comment chacun des éléments du système, y compris ceux du système « soignant », participent à cette définition. Il s'agit de mettre en place les bases d'une méthodologie centrée sur un travail relationnel, ce qui permettra d'en saisir la complexité, mais aussi tout son intérêt en pratique.

## CONTENU

- > Les théories de la communication : communications verbales et analogiques
- > Notions d'alliance et de coalition, la triangulation
- > Notion de système : concepts, définition et caractéristiques d'un système
- > La fonction du symptôme, rôles, règles et mythes
- > Éducation spécialisée et modélisation systémique
- > « Le changement » : enjeux, stratégies et limites
- > Le génogramme
- > Notion de travail en réseau

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et échanges autour de situations professionnelles



### FORMATEUR

**Thierry TOURTE**, Éducateur Spécialisé,  
Formateur en travail social, Docteur en  
Sociologie – Travail Social



### PUBLIC

Professionnels du secteur social,  
médico-social et sanitaire

# ÉTHIQUE D'UNE ÉCRITURE PROFESSIONNELLE

11  
JUN  
2018

**Écrire en situation professionnelle se décline en travail social sous de multiples formats. Des notes manuscrites sur un cahier de liaison au rapport élaboré pour le magistrat, en passant par des comptes rendus de réunions, notes d'incidents, rédaction de projets,... le professionnel est devenu un expert écrivain.**

Pourtant, les questions restent entières d'une coopération possible des personnes accompagnées dans les écrits les concernant. Des enjeux de pouvoir, de savoir, de loyauté persistent et parasitent le processus d'écriture comme un véritable outil au service de l'accompagnement.

En chaque forme d'écrit subsiste un substrat plus ou moins important du sujet écrivant qui se dévoile, instituant dans ce mouvement la personne accompagnée comme sujet. Cette subjectivation en miroir, intrinsèquement liée à la mission du professionnel, donne à voir de son implication, de sa professionnalité et fait naître un autre sujet alors rendu visible par le texte.

Exercice périlleux, il s'appuie, pour être efficient, sur une délibération à partir de principes éthiques.

## OBJECTIFS

- > Proposer une écriture fondée sur le respect de la personne accompagnée, de ses droits, pour rendre compte sans se réduire à rendre des comptes
- > Décrypter les enjeux à l'œuvre dans les processus d'écriture pour en déjouer les contraintes et utiliser sa science d'écrivain au service d'une mission d'accompagnement.

## CONTENU

- > Approche des fonctions de l'écrit, et du processus d'écriture
- > Particularités de l'expression orale ou écrite : ethos, logos, pathos
- > Notions d'éthique (M. Weber) et de responsabilité

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques sur les notions d'écrits et d'écriture
- > Mises en situation d'écriture
- > Échanges à partir des pratiques d'écriture des participants



### FORMATEUR

**Caroline ROBICHON**, Éducatrice Spécialisée, Formatrice en travail social, Titulaire d'un Master 2 en sciences de l'éducation et d'un Master 2 en Philosophie



### PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social



# LES ARCHIVES DE L'ACTION SOCIALE

16 NOV  
&  
07 DÉC  
2018

**Les associations ayant pour mission la prise en charge des personnes en difficulté ou en situation de handicap produisent chaque année des quantités de documents dans le cadre de leur activité.**

Vecteur de l'information, la gestion de ces documents est indispensable : prouver les droits des personnes ou des organisations, constituer l'historique d'une structure, justifier la prise en charge des individus ou leur permettre d'accéder à leur histoire personnelle, les archives sont présentes partout et ont de multiples raisons d'être conservées et gérées correctement.

L'enjeu de cette formation sera de comprendre, via des éléments théoriques et pratiques, la réglementation en matière d'archives et son application dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale.



## FORMATEUR

**Anouchka VOGLEE**, Archiviste,  
Titulaire d'un Master 2 professionnel  
en archivistique



## PUBLIC

Tous les personnels des établissements et services manipulant les archives et/ou souhaitant mener à bien une politique d'archivage pour leur structure



## OBJECTIFS

- > Connaître la réglementation en matière d'archivage, les conditions de son application et les procédures associées
- > S'interroger sur la gestion concrète d'un fond d'archives dans le cadre de l'action sociale
- > Aborder la création et la gestion des archives électroniques

## CONTENU

Pour information : les deux journées sont organisées de façon séparée. Il n'est pas nécessaire de suivre la première journée pour assister à la seconde, un rappel sera fait.

### Jour 1 : Les archives et l'action sociale

- > Présentation de la réglementation archivistique
  - Le cadre juridique et réglementaire (Code du patrimoine, loi portant sur la liberté, la création l'architecture et le patrimoine, ...)
  - La communicabilité des archives : accès à l'information en interne et en externe...
  - Trier et sélectionner ses documents
- > Cas pratique : le(s) dossier(s) de l'usager
  - Présentation du contenu
  - Définition des règles de gestion de ce type de document : débats et échanges

### Jour 2 : Gérer concrètement les archives d'une structure sociale ou médico-sociale

- > Archives papier : comment mettre en place une procédure d'archivage efficace ?
  - Les règles de gestion d'un local d'archivage
  - Les procédures internes et externes pour la gestion des archives
- > L'archivage électronique
  - Les évolutions règlementaires
  - Gestion de la production documentaire dématérialisée : théorie et mise en pratique

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges à partir des pratiques des participants

# LA DIMENSION TERRITORIALE DANS LES PRATIQUES SOCIO-ÉDUCATIVES

19&20  
MAR  
2018

**Le « territoire » est souvent considéré à la fois comme une injonction de type administrative et comme un terrain d'exercice professionnel.**

Cette formation propose de travailler cette notion à partir d'une approche de type pluridisciplinaire afin de permettre aux professionnels d'acquérir un regard différent et d'envisager des perspectives renouvelées d'intervention.

## OBJECTIFS

- > Comprendre les différentes dimensions du « territoire » et leurs principaux enjeux dans notre société
- > Réfléchir aux évolutions professionnelles induites par la volonté publique d'élaborer et mettre en œuvre ses politiques sur des « territoires »
- > Acquérir une démarche et des méthodes pour connaître et prendre en compte son « territoire d'intervention »

## CONTENU

- > Qu'est ce qu'un territoire ?
  - « De la terre au terroir » et « du terrain au territoire » : approche étymologique du terme territoire et tentative de mise en sens dans notre société actuelle
  - Le territoire du point de vue de la géographie : « l'espace vécu »
  - Le territoire comme espace conquis souvent issu de conflits
  - Le territoire du point de vue du droit : « le lieu d'exercice des droits et du pouvoir »
  - Le territoire du point de vue de l'action publique
- > L'action socio-éducative et le territoire
  - Des pratiques professionnelles aux prises avec le « DST » (développement social territorialisé)
  - Comprendre les différences entre « DST » et « DSL » (développement social localisé) et reconsidérer ses pratiques professionnelles
  - Connaître son territoire d'intervention et identifier ses enjeux : démarche, méthodes et outils d'approche
- > « Portes ouvertes » à l'innovation
  - Vers des représentations nouvelles de notre rapport à « la terre » et au territoire
  - Des préoccupations sociétales nouvelles à « l'invention » de nouvelles approches professionnelles
  - Mise en perspective par quelques exemples



### FORMATEUR

**Jacki CHOPLIN**, Éducateur, Formateur en travail social, Titulaire d'un DEES en sciences de l'éducation et de la formation, Docteur en sciences humaines



### PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et étude de documents
- > Travail réflexif à partir des situations (ou des projets) apportées par les participants

## QUEL PROJET POUR L'ACCUEIL TEMPORAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS POUR ENFANTS ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

**Expérimenté depuis plus de 20 ans, légitimé par la loi 2002-2, réglementé par un décret du 17 mars 2004 et la circulaire du 12 mai 2005, l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap peut permettre des temps de répit pour les aidants familiaux, la mise en place de modalités d'essai ou d'expérimentation dans l'accompagnement de la personne, l'articulation entre deux projets d'accompagnement, comme de pallier des périodes de fermeture des structures...**

Le développement de ce type d'accueil apparaît aujourd'hui comme une nécessité, adaptée aux nouvelles problématiques sociales et à l'évolution de la cellule familiale, comme à la professionnalisation des pratiques en la matière. Les politiques d'aide aux aidants qui se développent actuellement y invitent également.



### FORMATEUR

**Séverine DEMOUSTIER**, Directrice du CREAI Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en sciences politiques



### PUBLIC

Professionnels des établissements médico-sociaux et sanitaires qui accueillent des enfants et des adultes en situation de handicap — ouverte également aux structures pour personnes âgées intéressées par l'accueil temporaire

### OBJECTIFS

- > Acquérir des connaissances sur les spécificités de l'accueil temporaire
- > Adapter ses pratiques professionnelles

### CONTENU

- > Clarifier les objectifs et le sens de l'accueil temporaire
- > S'approprier les bases législatives et réglementaires
- > Connaître son environnement pour mieux répondre aux besoins, en réseau et partenariat
- > Accueil temporaire ; accueil de jour ; accueil d'urgence : comment s'y retrouver ?
- > Identifier les leviers comme les difficultés de l'accueil temporaire
- > Passer en revue les différentes thématiques pour soulever des repères communs :
  - l'observation et l'évaluation des situations
  - la continuité des soins
  - l'interaction entre personnes accueillies de façon permanente et celles accueillies en accueil temporaire
  - la relation aux aidants familiaux
- > Les incontournables d'un projet d'accueil temporaire, que l'établissement soit dédié ou non
- > Les outils de l'accueil temporaire

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Appui sur l'étude et la formation-action réalisées par le Creai Centre-Val de Loire, ainsi que sur un référentiel de pratiques en matière d'accueil temporaire construit dans ce cadre, avec des professionnels d'établissements et services
- > Appui sur la recommandation de l'ANESM de 2015 : « le soutien des aidants non professionnels »
- > Pédagogie interactive
- > Remise d'une bibliographie

# MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE FAMILLES ET PROFESSIONNELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

29 & 30  
NOV  
2018

**Les parents n'élèvent jamais leurs enfants seuls et les enfants partagent leur temps, dès le plus jeune âge, entre famille élargie, crèche, assistante maternelle, école etc.**

Dès lors qu'une place est donnée aux parents dans l'institution, les lois se succèdent et la terminologie évolue : co-éducation, suppléance familiale, collaboration, coopération, co-construction... Le sens des mots est fondamental et la terminologie désigne progressivement une façon de « faire ensemble », ce qui signe une véritable révolution culturelle et sociologique.

Les institutions ont donc dû repenser leurs modalités de coopération avec les parents : outils de communication, espaces de rencontre formels et informels... Entre représentations, préjugés, diversité des positionnements, expériences novatrices et difficultés à collaborer, de nombreuses questions se posent alors concernant les pratiques quotidiennes des professionnels.



## FORMATEUR

**Christophe LECOMTE**, Éducateur  
Spécialisé, Formateur en travail social,  
Conseiller Technique au CREA  
Centre-Val de Loire, Titulaire d'une  
Maîtrise en psycho-sociologie et certifié  
en Sociologie Clinique



## PUBLIC

Professionnels des secteurs social,  
médico-social et sanitaire



## OBJECTIFS

- > Appréhender les changements qui concernent le fonctionnement de la famille occidentale : entre intimité et complexité
- > Identifier et appréhender les trois axes de la parentalité et les mettre en lien avec les dimensions du handicap, de l'évaluation, de l'accompagnement et de la co-éducation
- > Réfléchir aux modalités de coopération avec les parents d'enfants et d'adolescents : dimensions socio-historiques et terminologiques, enjeux des représentations, partage de l'action éducative, stratégie de co-éducation, suppléance familiale, nouvelles modalités d'accompagnement en ESMS
- > Croiser les regards et échanger sur les pratiques

## CONTENU

- > La famille occidentale dans son contexte socio-historique
- > Les trois axes de la parentalité (sensibilisation)
- > Les modalités de coopération avec les parents : approches socio-historiques et terminologiques
- > La démarche de co-éducation en ESMS
- > Les enjeux en termes de représentation et de positionnement
- > Le partage de l'action éducative entre parents et professionnels : outils, espaces...
- > Les stratégies de coopération

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Pédagogie interactive et échanges à partir des pratiques et des savoirs de chacun
- > Remise d'une bibliographie

# 04

## LES PROFESSIONNELS DU TRAVAIL SOCIAL

*Toutes ces formations peuvent se réaliser en intra, au sein de vos établissements et services : conférence-débat, journée de formation, cycle long.... **N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations***

Le référent du projet de la personne : pour passer des  
évidences à une véritable connaissance de la fonction **35**

---

La fonction de coordination d'équipe **36**

---

Les personnels généraux et administratifs :  
acteurs de l'accompagnement des personnes  
accueillies **37**

---

Groupe d'expression et de réflexivité à l'attention  
des cadres intermédiaires des ESMS **38**

---

## LE RÉFÉRENT DU PROJET DE LA PERSONNE :

Pour passer des évidences à une véritable connaissance de la fonction

02  
OCT  
2018

**La notion de référent est un thème que l'on pourrait qualifier de « fourre-tout » tant il est utilisé dans de nombreux champs d'intervention et tant il est soumis à des pratiques parfois très divergentes. Dans le secteur médico-social, selon les sensibilités professionnelles et selon les fonctions, cette notion abordée en formation peut susciter un certain nombre de controverses.**

Les contenus porteront donc sur l'importance de désigner une personne de référence pour articuler les actions entre les acteurs sociaux concernés, pour coordonner les niveaux d'échanges et les outils de mise en place et de suivi de l'accompagnement.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

> Apports théoriques et pédagogie interactive à partir de situations cliniques



#### FORMATEUR

**Marie-Renée BAZIREAU**, Éducatrice, Formatrice en travail social, Titulaire d'un Diplôme Universitaire de la Pratique Sociale



#### PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire

### OBJECTIFS

- > Comprendre que la fonction de référent s'inscrit dans une dynamique d'équipe
- > Les niveaux d'action que pose la fonction de référent
- > Analyser les conditions d'exercice de la fonction de référent

### CONTENU

- > Une dynamique d'équipe :
  - d'une logique d'équipe pluridisciplinaire à une logique d'équipe de projet : la notion de personnes-ressources qui vont s'associer au référent et jouer un rôle actif et significatif dans le projet de la personne
  - la légitimité du référent dans un cadre éthique : la notion d'engagement et de responsabilité
  - la légitimité du référent dans un cadre institutionnel : la nécessaire articulation de son action avec la mission de l'établissement et le projet institutionnel, la nécessité de rendre compte de son action par rapport au projet de l'usager
- > Les 4 niveaux d'action de la fonction de référent :
  - par rapport à la connaissance de la personne : rôle d'écoute et de mémoire, recueillir des informations et les centraliser
  - par rapport à l'identification de ses besoins : contribuer à l'analyse et à la synthèse des besoins
  - par rapport à la conception du projet : rôle d'animer ou co-animer la réunion de projet de la personne
  - par rapport à la mise en œuvre, au suivi et l'évaluation du projet : un rôle de coordinateur et de médiateur dans les actions menées
- > Des conditions d'exercice :
  - les niveaux de délégations et de responsabilités à définir : dans les relations avec les familles, avec les partenaires hors-institution
  - les limites et les risques dans l'exercice de la fonction du référent : l'équipe comme espace de régulation

# LA FONCTION DE COORDINATION D'ÉQUIPE

14&15  
JUN  
2018

**Les objectifs de la formation sont, d'une part, d'apporter une connaissance théorique précise concernant cette nouvelle fonction de coordination qui imprègne de plus en plus les organisations, et de permettre aux professionnels de ces établissements, d'autre part, de s'approprier les enjeux et les modalités d'application de cette fonction de manière concrète, et selon les orientations spécifiques voulues par chacun des deux établissements.**

## OBJECTIFS

- > Comprendre dans sa globalité les enjeux de la coordination dans les établissements et services aujourd'hui
- > Se doter d'un cadre théorique d'approche et d'outils pertinents pour coordonner une équipe
- > Formaliser ses acquis et ses compétences en matière de coordination

## CONTENU

- > État des lieux des connaissances des pratiques et des représentations en matière de coordination
- > Enjeux de la coordination dans les Établissements Médico-Sociaux – le cadre juridique – les recommandations des bonnes pratiques – les trois niveaux de coordination dans un EMS – les domaines de la coordination (l'équipe pluriprofessionnelle, les approches pluridisciplinaires, les partenaires et la coordination des acteurs extérieurs)
- > Approche théorique et réflexive de la « mission de coordination » : Que signifie le terme coordonner ? Les différents mécanismes de coordination dans une organisation de travail (référence : MINTZBERG) et les enjeux des frontières professionnelles dans la coordination. Comment comprendre les différences entre coordonner, coopérer et collaborer ?
- > Identification des postures professionnelles à tenir et des outils à mobiliser

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et méthodologiques
- > Pédagogie interactive mobilisant les pratiques et les savoirs des professionnels
- > Remise de documents et d'une bibliographie adaptée
- > Illustration à partir d'exemples concrets



### FORMATEUR

**Jacki CHOPLIN**, Éducateur, Formateur en travail social, Titulaire d'un DEES en sciences de l'éducation et de la formation, Docteur en sciences humaines



### PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire

# LES PERSONNELS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS :

Acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies

27  
NOV  
2018

**Les personnels des services généraux et administratifs travaillant dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux font partie d'équipes pluridisciplinaires qui accompagnent des usagers dans leur parcours de vie. Intervenant sur des missions considérées comme étant à la périphérie de l'encadrement de proximité éducatif, thérapeutique, social, ils n'en demeurent pas moins en contact régulier et direct avec les usagers.**

**Les relations et interactions qui peuvent se produire jouent alors un rôle dans la prise en charge de ces derniers.**



## FORMATEUR

**Séverine DEMOUSTIER**, Directrice du CREAI Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en sciences politiques ou

**Valérie TROUX-CLÉMENT**, Assistante de Service Social, Formatrice en travail social, Expert social auprès des tribunaux



## PUBLIC

Tous les personnels des services généraux et administratifs en contact direct avec le public accueilli dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux : secrétaire, surveillant de nuit, agent d'entretien et d'intérieur, cuisinier, lingère, maîtresse de maison...

## OBJECTIFS

- > Prendre conscience de son implication au sein d'un projet, d'une institution, d'une équipe
- > Se positionner dans un accompagnement global des personnes
- > S'insérer dans le projet global de l'institution et l'environnement de demain

## CONTENU

- > Le secteur de l'action sociale et médico-sociale : panorama général
- > Le cadre législatif et réglementaire
- > Les établissements et services et leurs gestionnaires : missions et projet d'établissement
- > Caractéristiques et représentations des publics accueillis : quelles difficultés connaissent ces publics et comment les appréhender ?
- > Les personnels des services généraux et administratifs : fonctions, positionnements face aux autres professionnels et face aux usagers (articulations, implications...)
- > Atouts et difficultés dans l'exercice de sa fonction

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés théoriques courts suivis d'échanges avec les participants
- > Pédagogie interactive mobilisant les expériences, les pratiques, les savoirs de chacun

# GRUPE D'EXPRESSION ET DE RÉFLEXIVITÉ À L'ATTENTION DES CADRES INTERMÉDIAIRES DES ESMS

1<sup>RE</sup> SÉANCE

13

AVR

2018

**À l'interface des directions et des équipes, entre délégations plus ou moins précises, enjeux et attentes multiples, les cadres intermédiaires doivent être en mesure de penser un positionnement spécifique, entre appartenance à une équipe de direction et accompagnement d'équipe(s).**

Dès lors, ils expriment régulièrement des besoins en termes d'expression et de réflexivité, articulant cette réalité avec des dimensions plurielles relatives entre autres au pilotage d'une équipe, entre cadre légal, aspects organisationnels, quotidien relationnel, enjeux sociétaux actuels et changements organisationnels.

Nous proposons de constituer un groupe en inter, c'est-à-dire réunissant des cadres intermédiaires de différents ESMS. Ce groupe se réunira dès avril 2018 et se retrouvera une fois par trimestre : quatre séances de travail d'une demi-journée (3 h).

La première séance se déroulera le vendredi 13 avril 2018 et les suivantes seront convenues en groupe.

## OBJECTIFS

- > Créer et co-construire un espace d'expression, d'échanges et de réflexion entre cadres intermédiaires exerçant leurs fonctions dans différents ESMS
- > Réaliser une introspection de sa pratique professionnelle de cadre intermédiaire à partir du concept de management d'équipe
- > Retrouver ou affirmer le sens que chacun donne à ce travail particulier de cadre intermédiaire

## CONTENU

- > Dans une dynamique de groupe restreint, fermé, et sur la base de la confidentialité (cadre de travail co-construit avec le groupe), les stagiaires se donnent rendez-vous régulièrement pour réinterroger leurs pratiques professionnelles
- > La formatrice apportera un éclairage aux problèmes rencontrés par les participants, à partir des apports en management, en culture d'organisation, en gestion de groupe

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Partir de situations concrètes rencontrées dans les pratiques professionnelles
- > Proposer un espace bienveillant de questionnement et de remise en sens fin de réajuster sa pratique professionnelle
- > La confidentialité des situations évoquées est une condition absolue pour mener à bien ce travail. Le respect de cette règle favorisera la libre parole des stagiaires. Le cadre de travail sera co-construit dès la première séance



### FORMATEUR

**Sylvie SICURANI**, Éducatrice Spécialisée, Directrice d'établissement, Formatrice en travail social, Titulaire d'un Master I en sciences de l'éducation et d'un Master II en management des ressources humaines et stratégies d'entreprise



### PUBLIC

Cadres intermédiaires du secteur médico-social

# 05

## ACCOMPAGNEMENT ET RELATION AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Toutes ces formations peuvent se réaliser en intra, au sein de vos établissements et services : conférence-débat, journée de formation, cycle long.... **N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations**

---

Troubles du spectre autistique : actualisation des connaissances **40**

---

Les conduites à risque à l'adolescence : les comprendre pour mieux les prendre en charge **41**

---

Éthique de l'accompagnant **42**

---

Accompagner la personne en situation de polyhandicap **43**

---

Travailler avec les publics en situation de handicap psychique **44**

---

Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : comment accompagner droits et désir ? **45**

---

Parentalité des personnes en situation de handicap psychique **46**

---

Accompagnement éducatif et diversité culturelle **47**

---

Parentalité : la famille dans tous ses états... **48**

---

Le vieillissement des personnes en situation de handicap **49**

---

23  
NOV  
2018

## TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE :

### Actualisation des connaissances

**Le 2 mai 2013, Marie-Arlette CARLOTTI, ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, a présenté le 3<sup>e</sup> plan autisme (2013-2017). L'actualisation des connaissances en matière d'autisme et d'accompagnement des publics concernés se révèle indispensable.**

Ce 3<sup>e</sup> plan autisme 2013-2017 met l'accent sur la formation des professionnels et incite à diffuser largement les recommandations de l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et Services sociaux et Médico-sociaux (ANESM) et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Ces recommandations doivent faire référence pour l'ensemble des professionnels. Cette formation constitue un levier fondamental pour changer les pratiques professionnelles et ainsi améliorer la qualité de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement.

### OBJECTIFS

- > Actualiser les connaissances sur l'autisme, les troubles du Spectre Autistique (TSA)
- > Repérer les signes d'alerte et les symptômes inhérents à l'autisme
- > Comprendre les caractéristiques cognitives et sensorielles de l'autisme.

### CONTENU

- > Fonctionnement et caractéristiques des enfants avec TSA
- > Fonctionnement cognitif et sensoriel particulier
- > Diversité des tableaux cliniques des enfants avec TSA
- > Symptomatologie chez le jeune enfant

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés théoriques, vidéos, échanges avec le groupe, liste de ressources bibliographiques



#### FORMATEUR

**Sophie RONCAY**, Psychologue clinicienne, Formatrice en travail social, Titulaire d'un DESS de psychologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'éducation



#### PUBLIC

Professionnels des secteurs médico-social et sanitaire



## LES CONDUITES À RISQUE À L'ADOLESCENCE :

Les comprendre pour  
mieux les prendre  
en charge

10  
DÉC  
2018

**Le terme « conduites à risques » caractérise l'ensemble des comportements que l'adolescent met en œuvre pour mettre à l'épreuve, réellement ou symboliquement, sa propre existence. La prise de risque est inhérente à l'adolescence, et les conduites à risques sont à appréhender comme une recherche de sens.**

Elles sont aussi parfois la manifestation de troubles à côté desquels il ne faut pas passer. Dans une période où il est de plus en plus difficile de proposer une prise en charge globale, ces comportements hétéro-agressifs ou auto-agressifs mettent à mal l'ensemble des protagonistes d'une institution et les professionnels se sentent parfois impuissants. Il nous faut mieux comprendre ces conduites pour en déceler les enjeux et œuvrer à une prise en charge institutionnelle adaptée.

### OBJECTIFS

- > Aborder l'adolescence dans sa complexité : une période de fragilité qui ne peut se penser en dehors d'un examen approfondi du contexte social et familial agissant sur le processus de construction identitaire
- > Donner quelques repères sur la place des conduites à risques dans ce processus, trop souvent envisagées à travers le seul prisme de leur dimension destructrice, la formation en propose une lecture plus anthropologique pour les appréhender avant tout comme des actes de passage aux fortes potentialités organisatrices
- > Réfléchir autour du positionnement professionnel dans la relation à l'adolescent et sur les possibles réponses éducatives

### CONTENU

- > Approche pluridisciplinaire de la dynamique de l'adolescence
- > La question identitaire : séparation et individuation
- > Les différentes conduites à risque
- > Passage à l'acte/acte de passage
- > Le corps

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes rencontrées dans sa pratique institutionnelle



#### FORMATEUR

Vincent ROMEYER-DHERBEY, Édicateur Spécialisé, Formateur en travail social, Titulaire d'une Maîtrise en sociologie, d'un Diplôme Supérieur en Travail Social et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale



#### PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

# ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNANT

19  
MAR  
2018

**Accompagner l'autre, cheminer avec lui, à ses côtés, dans une parité relationnelle qui accepte la disparité des places de chacun, se construit sur des bases éthiques. Mais, chaque professionnel a volontiers sa propre définition de ce qu'accompagner veut dire, le concept d'accompagnement revêtant possiblement un sens bien différent pour chacun en lien avec ses propres valeurs et repères.**

Pourtant, c'est dans le cadre d'une mission, en cohérence avec un collectif équipe, que l'accompagnant s'inscrit dans une pratique qui l'engage et l'implique. Son éthique personnelle y côtoie ici une culture professionnelle déclinée institutionnellement.

Dès lors, l'enjeu d'une réflexion sur la posture d'accompagnement pourrait se définir ainsi : savoir trouver sa manière singulière d'incarner ce travailleur du social dans un contexte défini et contraint.

## OBJECTIFS

> Réfléchir aux notions d'éthique et d'accompagnement afin de décrypter sa propre posture d'accompagnant pour l'ajuster à son environnement professionnel.

## CONTENU

- > Apports théoriques sur les concepts d'éthique : P. Ricoeur : « *visée de la vie bonne, dans des institutions justes* », M. Weber : éthique de conviction, éthique de responsabilité et d'accompagnement : M. Paul, C. Niewiadomski
- > Retour réflexif sur les pratiques d'accompagnement à partir de mises en situations et d'exemples des participants

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyses de situations concrètes



### FORMATEUR

**Caroline ROBICHON**, Éducatrice  
Spécialisée, Formatrice en travail social,  
Titulaire d'un Master 2 en sciences de  
l'éducation et d'un Master 2 en Philosophie



### PUBLIC

Tout professionnel en situation  
d'accompagner des personnes

## ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE POLYHANDICAP

12  
AVR  
2018

**La personne en situation de polyhandicap a longtemps été considérée comme un être sans compétences, sans désirs, comme si elle vivait dans un état végétatif, comme si elle ne pouvait pas profiter des plaisirs de la vie. Longtemps, le vocabulaire évoquait « un légume ».**

Certes, elle ne peut pas travailler et avoir une vie sociale dite « ordinaire » mais elle vit et est une personne avec des compétences qui peuvent, certes, paraître loin de notre réalité mais sont pourtant bien réelles. Souvent privée de la communication verbale, il suffit de la regarder parler... à partir de là, ses compétences apparaissent tout naturellement.

### OBJECTIFS

- > Comprendre la personne en situation de polyhandicap
- > Appréhender les modes de communication spécifiques
- > Pouvoir adapter l'accompagnement aux particularités de la personne

### CONTENU

- > La personne polyhandicapée : quelles définitions ?
- > Les modes de communication
- > Vers une éthique de l'accompagnement de ces personnes si particulières

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges interactifs
- > Vidéos



#### FORMATEUR

**Martine VILLEDIEU**, Éducatrice  
Spécialisée, Directrice d'établissement,  
Formatrice en travail social, Titulaire  
d'une Maîtrise en sociologie, d'un  
Diplôme Supérieur en Travail Social et  
d'un Master 2 en sciences de l'éducation



#### PUBLIC

Professionnels des secteurs médico-  
social et sanitaire

29  
MAI  
2018

## TRAVAILLER AVEC LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

L'enjeu de cette formation est de permettre aux professionnels de mieux connaître ce type de public afin d'adapter leurs pratiques professionnelles au quotidien.

### OBJECTIFS

Les objectifs de la formation seront d'apporter une connaissance théorique sur la question des troubles psychologiques et psychiatriques d'une part, et de permettre aux professionnels de mieux appréhender de manière concrète le travail d'accompagnement requis auprès de personnes en situation de handicap psychique.

### CONTENU

- > L'individu : un travail d'identité. Construction et développement de la personnalité
- > Une période singulière ? L'adolescence : crise identitaire, remarques et questionnements
- > Adolescence : addictions, troubles alimentaires, Bouffée Délirante Aiguë... Pathologies et entrée éventuelle en schizophrénie
- > L'aide aux adolescents en difficultés psychiques
- > Normal et Pathologique. Les « Maladies Mentales » : nosographie classique et DSM
- > Névroses, psychoses, perversions : des distinctions et des traitements
- > La rencontre, l'authenticité : un positionnement professionnel
- > Régulation sociale, normes et valeurs : loi, déviance, répression, délinquance, conduites violentes et agressives

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > L'intervention du formateur sera régulièrement alternée entre apports de connaissances et cas concrets qui feront l'objet d'analyses de groupe



#### FORMATEUR

Jean-Marie MARTIN, Cadre de santé retraité, Formateur, Psychanalyste-Psychodramatiste, Docteur en sciences de l'éducation et de la formation



#### PUBLIC

Professionnels intervenant auprès de personnes en situation de handicap psychique

# VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

## Comment accompagner droits et désir ?

04  
JUN  
2018

**La vie affective et sexuelle fait partie des droits fondamentaux des personnes, y compris des personnes en situation de handicap. Ce droit interroge cependant les modes d'accompagnement des professionnels, comme les organisations institutionnelles.**

Il s'agit donc de permettre aux professionnels d'identifier les situations complexes liées à la sexualité, de comprendre les conséquences du handicap sur la sexualité, le rôle à tenir vis-à-vis des familles...

### OBJECTIFS

- > Apporter aux participants les connaissances et moyens nécessaires pour se situer en tant que professionnels et savoir comment prendre en compte et gérer la dimension sexuelle et affective des sujets porteurs de handicaps
- > Comprendre la sexualité : désir et plaisir pour tous, au-delà du handicap : une sexualité et des représentations sexuelles liées à la culture de chacun
- > Définir l'identité sexuelle : plaisir, amour, intimité... Quelles conséquences des handicaps sur la sexualité ?

### CONTENU

- > La sexualité, un droit fondamental pour tous :
  - retour sur les effets des lois (2002-2, 11 février 2005) et leurs objectifs
  - l'aide à la sexualité des personnes handicapées : jusqu'où peut-on intervenir en tant que professionnel dans la sexualité d'autrui ? Contexte, enjeux et limites ? Échanges à partir d'un film
- > Cas pratiques (en groupe de 4)
  - à partir de situations vécues, les participants pourront travailler sur les solutions à des cas touchant à la sexualité des résidents handicapés, leurs questionnements et leurs pratiques
  - savoir notamment comment réagir lors de demandes particulières des résidents (masturbation, désir d'enfants...)
- > Les maltraitements envers les personnes handicapées (violences sexuelles, intrafamiliales, de couple, institutionnelles)
- > Repérer les violences, comment les traiter en interne, en externe, signalement etc.
- > Définir les rôles de chacun pour intervenir efficacement dans la situation d'aide
- > Les outils à mettre en place
- > Pistes de travail nécessaires pour l'établissement

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et travaux, notamment en groupes, à partir de situations concrètes



#### FORMATEUR

**Christine PRIZAC**, Éducatrice  
Spécialisée, Formatrice en travail social,  
Titulaire d'un Diplôme Universitaire en  
Pratique Sociale, Conseillère conjugale



#### PUBLIC

Professionnels intervenants dans  
les établissements et services qui  
accompagnent des personnes adultes  
en situation de handicap

# PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

12  
MAR  
2018

**La procréation des personnes en situation de handicap psychique fait l'objet, le plus souvent, d'un déni de la part de la société. Pourtant, il existe un désir exprimé d'être parent chez de nombreuses personnes. Ce désir se concrétise parfois.**

Cette situation relativement nouvelle génère inquiétudes, questions et réflexions.

L'arrivée d'un enfant résultant d'un désir, d'un amour réel et concernant des adultes en situation de handicap psychique est, d'une certaine manière, impensable. Pourtant, pendant longtemps, il n'y a pas vraiment eu de blocages concernant cette parentalité spécifique.

La préoccupation majeure concerne, bien sûr, l'enfant qui va naître dans cette famille. Plus le degré d'autonomie des futurs parents est faible, plus les professionnels s'inquiètent.

Dès lors, il s'agit de déconstruire nos représentations à ce sujet et de questionner nos pratiques d'accompagnement...

## OBJECTIFS

- > Déconstruire les représentations sur la parentalité des personnes en situation de handicap psychique
- > Questionner et penser les pratiques d'accompagnement lors de la grossesse, de l'arrivée de l'enfant, de la constitution d'une famille (monoparentale ou non)
- > Partager nos pratiques respectives

## CONTENU

- > Approche socio-historique et état des lieux : quelques chiffres
- > Place-Rôle-Fonction des deux parents (maternité et paternité)
- > Droit des parents en situation de handicap psychique
- > Pratique de la parentalité : soin du bébé, sécurité de l'enfant, stimulation sensorielle puis cognitive, tâches d'éducation, questions de l'autorité et de l'obéissance, expression des sentiments, suivi scolaire... mais aussi conséquences de la prise de conscience par l'enfant du handicap de ses parents
- > Évaluation des conséquences de l'arrivée d'un enfant sur l'équilibre socio-psychique de la mère, du père, du couple : risque « d'hypernormalisation », exigence plus élevée avec les adultes handicapés
- > Travail éducatif et prise en charge favorisant et valorisant les compétences des parents, entre autres pour développer le lien mère-enfant, père-enfant
- > Travail en partenariat et en réseau

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Apports théoriques
- > Échanges à partir de situations concrètes



### FORMATEUR

**Christine PRIZAC**, Éducatrice  
Spécialisée, Formatrice en travail social,  
Titulaire d'un Diplôme Universitaire en  
Pratique Sociale, Conseillère conjugale



### PUBLIC

Professionnels des secteurs social,  
médico-social et sanitaire

## ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET DIVERSITÉ CULTURELLE

03  
DÉC  
2018

**Dans un contexte où la prévention et la lutte contre la radicalisation sont devenues des enjeux sociétaux majeurs, les difficultés ou les passages à l'acte des jeunes issus de l'immigration, servent trop souvent à jeter le discrédit sur la structure familiale, le regard porté suggérant que la distance culturelle d'avec les normes admises alimente la « défaillance » parentale.**

Le professionnel est lui aussi pris dans un système de représentations qui induit ses réactions et qui l'oblige à penser sa pratique. Comment éviter la violence symbolique qui est à l'œuvre lorsque l'un impose ses normes et valeurs à l'autre ? Comment prendre en compte la dimension culturelle sans que le prisme de la culture ne vienne cacher d'autres déterminants ? Mais aussi comment œuvrer à une lutte efficiente contre les amalgames mais aussi les dérives des adolescents accueillis.



### FORMATEUR

Vincent ROMEYER-DHERBEY, Éducateur Spécialisé, Formateur en travail social, Titulaire d'une Maîtrise en sociologie, d'un Diplôme Supérieur en Travail Social et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale



### PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire



## OBJECTIFS

- > Mettre en lumière une dimension essentielle qui doit guider l'intervention de tout travailleur social auprès des familles et des jeunes issus de l'immigration : Toute famille est un processus de construction – déconstruction dans le cadre de sociétés elles-mêmes en pleine mutation
- > Explorer les différentes facettes de cette question au travers une sensibilisation à des notions clés et à l'examen de situations concrètes
- > Sortir d'une lecture ethnocentrique pour appréhender les situations dans leur complexité et interroger notre accompagnement social et éducatif
- > Comprendre comment l'enfant issu de l'immigration remodèle son héritage culturel et familial
- > Évaluer les besoins des parents et des enfants en l'actualisant

## CONTENU

- > Quelques notions clés : culture, représentations, intégration, identité, acculturation...
- > Repères historiques, sociologiques et politiques
- > Styles éducatifs et trajectoires familiales, l'exemple des familles d'origine algérienne
- > La question de la radicalisation

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes rencontrées dans sa pratique institutionnelle

22  
NOV  
2018

## PARENTALITÉ : LA FAMILLE DANS TOUS SES ÉTATS...

**La famille est en mouvement...  
Il s'agit dès lors d'appréhender la famille  
occidentale et « libérale » dans son  
contexte socio-historique.**

On assiste alors récemment et progressivement à l'émergence d'une famille contemporaine élective, « libre », mais fragile. Cela impacte nécessairement les pratiques des professionnels en ESMS.

Tenter de comprendre et d'analyser les bouleversements et la complexité qui traversent la famille actuelle permet également d'appréhender, de déconstruire, de mettre au travail nos représentations, nos projections, nos identifications.

Toutes les parentalités sont partielles et nous pourrions à ce titre parcourir et déconstruire les trois axes de la parentalité : expérience, pratique, exercice... qui demeurent un outil d'élaboration dans les situations d'observation et d'accompagnement des liens parents-enfant.



### FORMATEUR

**Christophe LECOMTE**, Éducateur  
Spécialisé, Formateur en travail social,  
Conseiller Technique au CREAI  
Centre-Val de Loire, Titulaire d'une  
Maîtrise en psycho-sociologie et certifié  
en Sociologie Clinique



### PUBLIC

Professionnels des secteurs social,  
médico-social et sanitaire

## OBJECTIFS

- > Appréhender les changements qui concernent le fonctionnement de la famille occidentale, changements qui impactent les pratiques des professionnels en ESMS
- > Mettre au travail nos représentations, nos projections concernant ces bouleversements et tenter d'en mesurer l'impact sur un quotidien de l'accompagnement
- > Identifier et analyser de nouvelles organisations : couple, parents, père, mère, enfant
- > Se sensibiliser au concept de parentalité
- > Croiser les regards et échanger sur les pratiques

## CONTENU

- > La famille occidentale dans son contexte socio-historique
- > L'émergence de la famille contemporaine et « libérale », élective, « libre », mais fragile
- > La nouvelle organisation du couple et la place de l'enfant
- > Les trois axes de la parentalité (expérience, pratique, exercice) : outil pour les pratiques d'observation, d'évaluation et d'accompagnement en protection de l'enfant et dans le secteur du handicap (Parentalité et handicap)
- > Les dysfonctionnements de la fonction parentale et l'évolution des modalités d'accompagnement

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Pédagogie interactive : échanges mobilisant les pratiques et les savoirs de chacun
- > Remise d'une bibliographie

# LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

12&19  
JUN  
2018

**L'espérance de vie de la population a connu une augmentation inédite depuis les cent dernières années, d'où un nombre croissant de personnes vieillissantes et une nécessité de faire face à cette réalité.**

La prise de conscience relativement récente du vieillissement des personnes en situation de handicap, la connaissance encore peu développée de leurs processus de vieillissement, les débats sur les articulations entre les politiques du handicap et celles de la vieillesse pèsent sur la mise à jour de principes d'action pertinents.

Le vieillissement des personnes handicapées pose aux équipes qui les accompagnent des problèmes nouveaux et nécessite pour celles-ci de réviser leurs pratiques. Avec l'avancée en âge des personnes en situation de handicap, les professionnels doivent trouver un nouveau sens à leur travail.



## FORMATEUR

**Régine GUILLAUME**, Éducatrice  
Spécialisée, Formatrice en travail social,  
Titulaire d'une Maîtrise en Sciences  
Humaines et certifiée en Sociologie  
Clinique



## PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service sanitaire, social et/ou médico-social

## OBJECTIFS

- > Mieux cerner ce que recouvre cette réalité
- > Exprimer ses ressentis, ses difficultés, ses intérêts, ses enthousiasmes
- > Déconstruire ses représentations
- > Faire émerger des questionnements
- > Partager et développer ses connaissances, savoir-faire et expériences
- > Réfléchir au sens à donner à l'accompagnement des personnes
- > S'associer, s'entourer, co-construire.

## CONTENU

- > Qu'est-ce que vieillir ?
- > Le vieillissement des personnes en situation de handicap : ses particularités, d'un point de vue physiologique, psychologique, social...
- > Le vécu et le quotidien des personnes en situation de handicap vieillissantes et des familles de celles-ci
- > Le vécu des professionnels et les effets de cette problématique sur leurs pratiques
- > Réflexion sur : Que faire ? Comment faire ? Avec quels moyens ? Pour quelles pratiques ?
  - Accompagnement et éthique
  - Les compétences à aider
  - Les attitudes et pratiques favorisant l'expression, le bien-être, la qualité de la vie
  - Articulation entre les professionnels éducatifs et les professionnels de santé
  - Travail avec les familles et les partenaires

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie active et participative avec une alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques, d'analyse de situations vécues sur le terrain, de mises en situation, d'utilisation de supports : textes, vidéo...
- > Les études menées par le CREA Centre Val de Loire en 2012 et 2013 sur le vieillissement des PH en ESAT, FAM et FV peuvent servir entre autres de supports aux échanges

# 06

## ÉVALUATION ET QUALITÉ

Conduire l'évaluation interne au sein de sa structure **51**

---

Préparer et mettre en œuvre l'évaluation externe **52**

---

# CONDUIRE L'ÉVALUATION INTERNE AU SEIN DE SA STRUCTURE

15  
MAR  
2018

**Dans le cadre de la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale en date du 2 janvier 2002, chaque établissement ou service est tenu de conduire une évaluation interne de la qualité de son offre de service.**

À partir de l'expérience du CREAL qui accompagne les établissements et services dans leur démarche d'évaluation depuis plus de 15 ans, cette formation vise à transmettre la méthodologie et des outils types pour mener à bien cette démarche qualité et se préparer à l'évaluation externe.

## OBJECTIFS

- > Permettre aux établissements et services d'acquérir des compétences pour connaître leurs obligations concernant l'évaluation interne
- > Mener à bien l'évaluation interne de sa structure et développer une logique de long terme
- > Se préparer à l'évaluation externe

## CONTENU

- > Comprendre les enjeux de l'évaluation interne et connaître ses obligations
  - le contexte législatif et réglementaire de l'évaluation interne
  - les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
  - identifier ses obligations : calendrier, contenus, méthodes, supports
- > Les différentes étapes de l'évaluation interne : planification, élaboration ou actualisation du référentiel d'évaluation, plan d'amélioration de la qualité
- > Les clés pour mener à bien l'évaluation au sein de sa structure
- > Développer une logique de long terme et l'articulation avec l'évaluation externe.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges pratiques
- > Transmission d'outils type



### FORMATEUR

**Séverine DEMOUSTIER**, Directrice du CREAL Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en sciences politiques



### PUBLIC

Responsables, cadres, responsables qualité du secteur social, médico-social

# PRÉPARER ET METTRE EN ŒUVRE L'ÉVALUATION EXTERNE

16  
OCT  
2018

L'évaluation externe introduite par la loi 2002-2, réalisée par un organisme habilité (liste publiée par l'ANESM), doit être réalisée dans le respect du cahier des charges fixé par le décret n° 2007-975 du 15 mai 2007. Cette évaluation porte de manière privilégiée sur la pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées par les établissements et services, au regard d'une part, des missions imparties et d'autre part des besoins et attentes des personnes accompagnées.

Pour ce faire, les structures doivent comprendre les enjeux et les objectifs de l'évaluation externe mais également appréhender la législation et la réglementation nécessaires à la conduite de cette évaluation.

## OBJECTIFS

- > Comprendre les enjeux de l'évaluation externe et connaître ses obligations
- > Le contexte législatif et réglementaire de l'évaluation externe
- > Identifier ses obligations : calendrier, contenus, méthodes, supports

## CONTENU

- > Les enjeux de l'évaluation externe et les références législatives et réglementaires
- > Les étapes clés pour la réalisation de l'évaluation externe
- > Zoom sur les éléments méthodologiques pour réaliser le document de mise en concurrence (contenu minimal, calendrier, domaines d'investigation...)
- > Valoriser les résultats de son évaluation et les mettre en œuvre

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges pratiques
- > Transmission d'outils type



### FORMATEUR

Séverine DEMOUSTIER, Directrice du CREAL Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en sciences politiques



### PUBLIC

Responsables, cadres, responsables qualité du secteur social et médico-social

# NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

# UNE PRÉSENTATION DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE



**Association régionale composée et portée par le secteur en région Centre-Val de Loire, le CREAI souhaite, en développant ses missions d'observation, d'animation, de conseil, d'accompagnement, de formation, préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective, en portant un double objectif :**

- > contribuer à l'observation des besoins et des dispositifs sur les territoires de la région ;
- > accompagner les professionnels du travail social dans les réponses qu'ils apportent aux personnes en situation de vulnérabilité.

Les CREAI ont vu leur acronyme évoluer, devenant des Centres Régionaux d'Études, d'Actions et d'Informations, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Cette évolution se traduit par un élargissement du champ d'intervention des CREAI, comme une prise en compte plus soutenue des problématiques transversales de vulnérabilité dans nos approches et actions. Cette évolution est le reflet, également, d'une évolution sociétale plus globale et de politiques publiques centrées sur les parcours de vie.

**Voici ci-dessous une brève présentation des actions du CREAI :**

- > **sur le plan national, le CREAI Centre-Val de Loire fait partie de l'Association nationale des CREAI (ANCREAI)**, ce qui lui permet d'être au plus près de l'information, d'être en position de peser sur les différentes orientations nationales, de relayer les observations faites sur notre territoire, de participer à diverses instances nationales (CNSA, CNCPH...);

- > **sur le plan régional et local, l'animation de divers groupes** (MAS FAM; ESAT; IME; SESSAD; Protection de l'enfance; Chefs de service...) a pour objectifs de favoriser les rencontres et les échanges entre les acteurs de terrain du secteur social et médico-social, de leur permettre d'élaborer des réflexions communes et d'intervenir dans les débats régionaux d'une manière collective;

- > **une offre de prestations de formation continue, en direction des professionnels**, sur des sujets liés à la clinique, à l'accompagnement, aux pratiques, dans le cadre de l'évolution des politiques publiques;

- > **l'accompagnement des porteurs de projets sur l'opportunité de leurs orientations;**

- > **la participation à des Assemblées générales et à des journées institutionnelles des organismes gestionnaires et des établissements et services**, est la garantie d'une connaissance des préoccupations et réalités de ces derniers, pour proposer des accompagnements adaptés;

- > **la participation à des instances de concertation territoriales** nous donne une vision globale ou, à l'inverse, territorialisée des préoccupations du secteur;

- > **le travail de réflexion en partenariat avec d'autres acteurs du territoire régional** facilite le portage commun d'enjeux relatifs à l'évolution du travail social;

- > **la production et la mise à disposition de données, cartographies**, positionnent le CREAI comme espace ressources, en capacité de fournir une information sur le secteur, sur la région, comme de valoriser les initiatives des établissements et des services.

# CE QUE SIGNIFIE ÊTRE ADHÉRENT ET CONTRIBUTANT VOLONTAIRE AU CREAI

**Adhérer et contribuer au CREAI, c'est un acte politique et militant. C'est affirmer la nécessité de préserver les solidarités entre institutions, pour des accompagnements de qualité en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.**

**S'agissant de ces deux ressources associatives :**

> **L'Adhésion** s'adresse aux organismes gestionnaires et non gestionnaires qui portent les établissements et services. Elle est appelée auprès de l'instance associative ou de l'établissement public. Elle traduit un soutien fort au CREAI (de 100 à 500 euros) ; elle donne également accès au bulletin du CREAI et au site internet, à toutes les informations répertoriées ou produites par le CREAI : articles, études, offres d'emplois, événements organisés par les acteurs du secteur social et médico-social, productions des groupes de travail du CREAI. Elle donne la possibilité aux organismes gestionnaires et non gestionnaires de solliciter le CREAI une fois par an pour une conférence, une intervention... Elle sera également mise en lien avec la représentation au sein des instances du CREAI.

> **la Contribution Volontaire** concerne chaque établissement et chaque service et est calculée sur les dotations en personnels de ces derniers (DADS x 0,0007), l'activité du CREAI étant tournée vers les équipes. Véritable contribution de soutien, elle permet de préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective. En retour, elle offre des services à des tarifs préférentiels pour les contributeurs, et permet au CREAI d'agir sur plusieurs plans : contribution aux

politiques publiques ; animation régionale ; formation professionnelle continue articulée aux évolutions des politiques publiques ; accompagnement des projets et des pratiques ; travaux transversaux sur les évolutions du travail social ; mise en réseau ; espace ressource...

> Ces missions sont essentielles à pérenniser pour permettre le lien entre les divers et nombreux acteurs et dispositifs, y compris dans une dimension transversale. Et pour permettre que vive un organisme porté et composé par le secteur, à son service, espace de lien, de dialogue, d'élaboration collective sur un travail social qui a plus que jamais sa raison d'être.

## La participation du CREAI Centre-Val de Loire à l'ANCREAI

> Depuis 1988, les CREAI (créés par arrêté du 22 janvier 1964 du Ministère de la Santé), sont regroupés en Association Nationale des CREAI (ANCREAI).

> Tête de réseau, structurée en pôles — pratiques professionnelles et études, recherches et observations — l'ANCREAI permet d'optimiser l'échange d'informations et la collaboration dans les actions des CREAI (réflexion générale sur les politiques menées dans le secteur social et médico-social, conception et diffusion d'outils techniques, organisation de manifestations, présentation des analyses et expériences de ce secteur auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux...).

# COMPOSITION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU CREAI



## DIRECTION

- > **Séverine Demoustier**  
s.demoustier@creai-centre.asso.fr
- 

## CONSEILLER TECHNIQUE

- > **Christophe Lecomte**  
c.lecomte@creai-centre.asso.fr

## CHARGÉE D'ÉTUDE

- > **Aurore Duquesne**  
a.duquesne@creai-centre.asso.fr
- 

## SECRÉTARIAT DE DIRECTION / ASSISTANTE

- > **Blandine Gaillard**  
Assistante administrative  
02 38 74 56 00 (ligne directe)  
b.gaillard@creai-centre.asso.fr
- > **Mamy Raharijaona**  
Secrétaire de Direction  
et du suivi de la vie associative  
02 38 74 56 13 (ligne directe)  
creai-centre@creai-centre.asso.fr

# COÛT / JOUR DES FORMATIONS ACCOMPAGNEMENTS

	Contribuants au CREAI	Non Contribuants au CREAI
Formation inter établissements (au CREAI)	200 €	350 €
Formation en intra dans un établissement ou un service (sur site, pour un groupe de 12 à 15 personnes)	980 €	1200 €
Formation en intra dans un établissement ou un service (ponctuelle, sur site, pour un grand nombre de personnes et une formation type « Conférence »)	<i>Nous consulter</i>	<i>Nous consulter</i>
Analyse des pratiques professionnelles	<i>Nous consulter</i>	<i>Nous consulter</i>

- Ces tarifs incluent les frais de repas
- Pour les formations en intra, ces tarifs sont dégressifs selon le nombre de jours
- Il convient d'ajouter à chaque coût les frais de déplacements
- Les tarifs du cycle Conférences-Café-Débats 2018 sont indiqués en rubrique 01, page 15.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Site internet

[www.creaicentre.org](http://www.creaicentre.org)

E-mail

[b.gaillard@creai-centre.asso.fr](mailto:b.gaillard@creai-centre.asso.fr)

*Blandine Gaillard, Assistante  
administrative*



**CREAI Centre-Val de Loire :**

35, avenue de Paris

45000 ORLÉANS

02 38 74 56 00

> Bulletin d'inscription au verso

**Attention, il est désormais possible de vous inscrire en ligne sur [www.creaicentre.org](http://www.creaicentre.org)**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Attention, il est désormais possible de vous inscrire en ligne sur [www.creaicentre.org](http://www.creaicentre.org)

Intitulé de la formation : .....

Date de la formation : .....

Organisme gestionnaire : .....

Structure : .....

Adresse complète : .....

Tél. : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... E-Mail : .....@.....

	NOM	PRÉNOM	FONCTION	MONTANT INSCRIPTION
1				
2				
3				
4				
5				
6				
<b>TOTAL</b>				

## MODE DE RÈGLEMENT

- Par chèque à l'ordre du CREAI Centre- Val de Loire.
- Par Virement (Préciser l'objet) (Compte Crédit Coopératif : FR76 4255 9000 2541 0200 3273977)
- À réception d'une facture

**Annulation** : seule une annulation signifiée au CREAI Centre-Val de Loire par écrit 10 jours avant le début de la formation entraînera le remboursement des sommes versées. Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

**Facturation / Attestation** : une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée, accompagnée des attestations de présence

> À retourner au CREAI Centre-Val de Loire par mail :

**[b.gaillard@creai-centre.asso.fr](mailto:b.gaillard@creai-centre.asso.fr) ou par courrier :**

**CREAI Centre-Val de Loire : 35, avenue de Paris - 45000 ORLÉANS.**

# PLAN D'ACCÈS AU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE



Le stationnement aux alentours du CREAI est payant et fonctionne avec des horodateurs. Nous vous conseillons vivement de vous stationner dans les parkings très proches du CREAI soit :

- 1 - Parking Médiathèque :** place Gambetta
- 2 - Parking Munster :** avenue de Münster
- 3 - Parking Centre commercial Place d'Arc :** 2, rue Nicolas Copernic



[www.creaicentre.org](http://www.creaicentre.org)